

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS SÉNIORS & JEUNES

### REUNION DU 21/05/2024 – PV N°39

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Claude RICHARD, Louis NIFOSI

Excusés : Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par l'article 190 des RG de la FFF.*

### CORRESPONDANCE

**FC LATOUR BAS ELNE** : du 21/05/24, demandant le report du match U15 D2 CLAIRA – ST LAURENT 2 / LATOUR BAS ELNE 3 du 25/06 au 29/05. Aucun match ne peut se jouer après la fin des Championnats (25-26/05/24). Si le club adverse donne son accord, la rencontre devra se jouer en semaine avant le 26/05/24.

**SP PERPIGNAN NORD** : du 21/05/24, demandant à jouer le match D1 du 26/05 SP PERPIGNAN NORD 2 / FC ST CYPRIEN le samedi soir à 20h00. Même s'il n'y a pas d'enjeu sportif, la commission reste dans l'attente de l'accord écrit du club adverse.

**RF CANOHES TOULOGES** : du 21/05/24, demandant à jouer le match D3 du 26/05 RFCT / LE BOULOU le samedi soir à 20h00. Compte tenu du classement du FC LE BOULOU SJCP 2, des deux descentes de D3 suite à la relégation de l'USPMM 2 en D2 et, considérant qu'en cas de descente de R3, toutes les séries inférieures seront impactées (en D3 il pourrait y avoir 3 descentes au lieu de deux). La Commission dit que cette rencontre doit se jouer le Dimanche à 15h00 comme spécifié dans l'OFFICIEL 66 N°36.



▪ Compte tenu que le match D3 RFCT / LE BOULOU 2 doit se jouer à 15h00 le 26/05, la Finale D4 RFCT 3 / BECE est décalée à 17h30 (au lieu de 17h00)

Le Président  
J-C DELATRE

Le Secrétaire  
Régis SANCHEZ